



CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui se tiendra dans la salle du Conseil Municipal:

jeudi 16 avril 2026 à 20 heures 30

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A Payra sur l'Hers le 3 avril 2026

Le Maire
Bernard PECH



Ordre du jour

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente

Délibérations

- Demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois (CCCLA)
- Vote des taux des impôts directs locaux pour l'année 2026
- Vote du budget primitif année 2026
- Choix du devis de l'entreprise de maçonnerie pour la réparation du mur rue des Ecoles
- Choix du devis de l'entreprise pour les travaux sur le caveau communal
- Autorisation de signature devis de réparation d'une cloche de l'Eglise
- Suppression d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2ème classe permanent à temps non complet et création d'un emploi de rédacteur à temps non complet
- Désignation des représentants de la commune au Syndicat Audois d'Energies & du Numérique (SYADEN)

Mairie

2 rue de la Mairie 11410 PAYRA SUR L'HERS

mairie@payrasurlhers.fr 04 68 60 31 42

www.payrasurlhers.fr

Horaires ouverture: Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et jeudi de 14h à 17h



- Désignation des représentants de la commune à l'Agence Technique Départementale de l'Aude (ATD 11)
- Désignation d'un correspondant "défense"
- Désignation d'un correspondant "incendie et secours"
- Adhésion et désignation d'un représentant à l'Association Energies de la Piège
- Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Questions diverses

Mairie

2 rue de la Mairie 11410 PAYRA SUR L'HERS

mairie@payrasurlhers.fr 04 68 60 31 42

www.payrasurlhers.fr

Horaires ouverture: Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et jeudi de 14h à 17h